



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

Rapport de la Mission de Travail du Comité Financier & d'Audit effectuée à Abuja du 23 janvier au 15 février 2021 : Evaluation et audit du Fonds Régional AOC

1. Table des matières

Table des matières

2.	INTRODUCTION.....	3
3.	CONTEXTE.....	4
4.	CREATION DE DOSSIERS COMPTABLES ELECTRONIQUES	5
	4.1. LIVRE DE CAISSE ET RECONCILIATION BANCAIRE.....	5
	4.2. CONTRIBUTION DES MEMBRES.....	8
4.2.1	RAPPORT DU PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS.....	8
4.2.2	RELEVE DES CONTRIBUTIONS ET SITUATION DES ARRIERES	8
5.	AUDIT AND ANALYSIS OF THE RECORDS AND PROCEDURES.....	11
	Lettre administrative sur la revue et l'audit du Fonds Régional (01.04.16 -17.01.2021).....	11
	Alhajie Saihou Denton (Chef d'Equipe)	12
	Pour : l'Equipe Finance & Audit, Mission d'Abuja de l'OMD-AOC (Se référer à l'Annexe 7).....	12
5.1	Synthèse Exécutive.....	13
	5.1.1 Contexte.....	13
5.2	Problèmes de Contrôle.....	15
5.2.6	Termes de Fonctionnement du Compte Bancaire : charges & Intérêts (Risque élevé)	24
5.3	Problèmes de Comptabilité	29
5.3.2	Recettes : Contributions Annuelles (Risque Elevé).....	31
5.3.3	Revenus : Arriérés des Contributions (Risque Moyen)	32
6.	AUTRES RECOMMANDATIONS.....	33
	6.1 Reporting.....	33
	6.1.1 Directeur du Fonds Régional	33
	6.1.2 Structures Régionales (BRRC, BRRL, CRF)	33
	6.1.3 Vice-présidence.....	34
7.	CONCLUSIONS	37
8.	ANNEXES	38
	Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avril 2016 au 31mars 2017	38
	Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avril 2018 au 31mars 2019	39
	Annexe 2: Echantillon de Relevé des Contributions: Guinée	41
	Annexe 3: Arriérés des Contributions de l'OMD-AOC (Situation des Contributions)	42
	Annexe 4: Contributions et dépôts sans Noms de l'Emetteur.....	43
	Annexe 6: COT taxée deux fois sur des virements par Ecobank	45

2. INTRODUCTION

Dans sa lettre référencée 140/OMC-AOC/VP-CAB du 12 janvier 2021, M. Guénolé MBONGO KOUMOU, Vice-Président de l'Organisation Mondiale des Douanes pour la Région d'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC), a initié une mission de travail du Comité Financier & d'Audit sur la base des recommandations de la Conférence Extraordinaire virtuelle des Directeurs Généraux des Douanes tenue le 29 décembre 2020.

I. Objectif de la Mission

L'objectif principal de la mission de travail du Comité des Finances et d'Audit consistait à fournir un rapport sur la situation du Fonds Régional devant être présenté à la Conférence des Directeurs Généraux.

II. II. Portée de la mission

La mission visait à couvrir les points suivants :

- Auditer les opérations financières relatives aux quatre (4) derniers exercices.
- Faire une revue de l'ensemble des procédures de déboursement.
- Effectuer d'autres interventions non contenues dans la Lettre d'Engagement dans le cadre de la diligence directement liée à la mission d'audit.
- Faire des propositions et des recommandations.

III. III. Durée de la mission

Initialement prévue pour un mois (1) comme il suit :

- 15 janvier 2021 : planification du travail par visioconférence ;
- 23 janvier - 6 février 2021 : travail à Abuja, Nigeria ;
- 6 - 15 février 2021 : préparation du rapport de la mission à soumettre au Vice-Président (en vue d'une présentation à la Conférence des DGs).

Du fait d'autres interventions et de besoins d'informations supplémentaires, la mission a été prolongée d'une semaine

IV. IV. Composition de l'équipe

- Gambie: M. Alhajie Saihou Denton, Directeur des Finances & et de la Comptabilité (Chef d'Equipe / Coordinateur)
- Sierra Léone: M. Edwin Conteh, Directeur des Finances Adjoint
- République Démocratique du Congo: M. Felly Luyindula Mavambu, Inspecteur des douanes
- Nigeria: Mme Linda Mark, Contrôleur Assistante des douanes

3. CONTEXTE

L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) comprend plusieurs entités régionales sur la base de la situation géographique. Les entités sont constituées des Administrations Douanières et Financières des pays des différents blocs régionaux. Notre bloc est la Région Afrique Occidentale et Centrale (OMC-AOC) et comprend vingt-trois (23) pays membres. Il est géré à travers une Vice-Présidence représentée par une Administration Douanière ou Financière élue pour une durée de deux (2) ans, avec une possibilité d'extension d'un mandat supplémentaire. La Vice-Présidence en exercice est la République du Congo. L'entité régionale est financée par les contributions annuelles des membres qui s'élèvent à 10.000 € par membre et les dons de financement de la part des différents partenaires, de l'Assistance Technique, ainsi que de l'entité mère OMD (à Bruxelles).

Les pays membres de l'OMD-AOC sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la République Centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Léone et le Togo.

L'OMD-AOC dispose de 6 structures régionales chargées de la gestion des différents problèmes et des différentes activités de la région. Lesdites structures sont présentées ci-dessous :

Le Centre Régional de Formation (CRF) - Ouagadougou.

Le Centre de Régional de Formation (CRF) - Abuja.

Le Centre Régional de Formation (CRF) - Brazzaville.

Le Bureau Régional de Renforcement des Capacités (BRRC) - Abidjan.

Le Bureau Régional de Renseignements et de Liaison (BRRL) - Dakar (Afrique Occidentale).

Le Bureau Régional de Renseignements et de Liaison (BRRL) - Douala (Afrique Centrale).

4. CREATION DE DOSSIERS COMPTABLES ELECTRONIQUES

4.1. LIVRE DE CAISSE ET RECONCILIATION BANCAIRE

Après l'examen des éléments reçus sous forme de documents imprimés comme les Relevés Bancaires et les fichiers Administratifs, nous avons réalisé qu'il n'existait pas de dossiers systémiques de l'ensemble des transactions, pouvant permettre de générer une comptabilité, une analyse, une évaluation ou un reporting facile.

En outre, les transactions n'étaient pas enregistrées de manière électronique, comme c'est généralement le cas, en utilisant des logiciels de comptabilité ou d'autres outils de bureau comme Excel. Aussi, nous avions conclu que, pour conduire une analyse et un audit complets des transactions relatives à la période, il serait pertinent de créer une base de données des transactions en utilisant Excel. Cela nous aiderait dans nos besoins immédiats et nous fournirait un tremplin nous permettant de tenir des dossiers électroniques permanents de toutes les activités financières relatives au Compte Bancaire Régional.

Ainsi, en utilisant les Relevés Bancaires, nous avions créé un Livre de Caisse dans Excel et y avions enregistré :

- 1) Toutes les entrées vers le compte, comprenant principalement les Contributions des Membres, les Intérêts Bancaires reçus, les fonds de la part de certaines parties tierces et les dépôts en espèces.
- 2) Toutes les sorties des fonds en provenance du compte, comprenant principalement les virements vers les Structures Régionales, les retraits d'Espèces et les charges Bancaires.

La mise en place d'un tel mécanisme s'est avérée fastidieuse et a pris beaucoup de temps. Cela était néanmoins essentiel et nous a permis d'identifier plusieurs problèmes qui sont soulignés dans le rapport. Il y a eu cependant plusieurs manques d'informations au niveau des Relevés Bancaires concernant les noms des Bénéficiaires et des Emetteurs, ce qui a contraint la Banque à nous fournir les rapports des Téléx et SWIFT pour nous permettre de combler lesdits vides. Au moment où nous rédigeons le présent rapport, une grande partie des informations nous est encore due par Ecobank.

A la suite de la mise en place réussie du mécanisme d'enregistrement de toutes les Dépenses et recettes reflétées dans les Relevés Bancaires pour la période du 1er avril 2016 au 17 janvier 2021, nous avions créé des tableaux synthèses montrant les totaux mensuels des virements sortants, les différentes charges Bancaires, ainsi que des Contributions & dépôts. En outre, les transactions mensuelles ont été réconciliées avec le solde Bancaire à la fin de chaque mois, c.-à-d. réalisation d'une réconciliation Bancaire (se référer à l'Annexe 1).

Pour la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, il a été noté ce qui suit:

- ✓ Le total des virements et des retraits s'est élevé à 808.373,70 €. Une grande proportion de ce montant, 599.545,06 €, est relative aux fonds virés par Ecobank en mai et ramenés en juillet 2016 (expliqué plus tard dans le rapport).
- ✓ Les charges Bancaires sur les virements et les opérations du compte se sont élevées à 1.466,15 €.
- ✓ Les intérêts Bancaires gagnés sur les fonds du compte ont totalisé 460, 81 €.
- ✓ Les Contributions et les autres dépôts ont totalisé 736.109,04 €. Cela englobait les 599.545,06 € ramenés par Ecobank en juillet (expliqué plus loin dans le rapport). Il y avait un niveau de conformité extrêmement faible de juste 6 paiements de Contributions, y compris les arriérés, la plus élevée étant les 40.000,00 € du Gabon. Le solde des crédits de 26. 698, 98 € était relatif à un retour de fonds budgétaires non utilisés.

Pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, il a été noté ce qui suit :

- ✓ Le Total des virements et retraits pour les activités de l'OMD-AOC s'est élevé à 292.242,70 €.
- ✓ Les charges Bancaires sur les virements et les opérations du compte se sont élevées à 2.694,22 €.
- ✓ Les intérêts Bancaires gagnés sur les fonds du compte ont totalisé 645, 98 €.
- ✓ Cette période a connu le plus grand niveau de conformité des pays Membres au paiement de leurs cotisations. Les Contributions et les autres dépôts ont totalisé 382.188,80 €. Il y a eu 23 paiements des Contributions, y compris les arriérés, les plus élevées étant 66.624,29 € de la Mauritanie, 40.000 € de la République Centrafricaine et 30.000 € du Cap Vert.

For Pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, il a été noté ce qui suit :

- ✓ Le Total des virements et retraits pour les activités de l'OMD-AOC s'est élevé à 204.248,69 €.
- ✓ Les charges Bancaires sur les virements et les opérations du compte se sont élevées à 2.045,23 €.
- ✓ Les intérêts Bancaires gagnés sur les fonds du compte ont totalisé 582, 23 €.
- ✓ Les Contributions et les autres dépôts ont totalisé 183.352,19 €. Il y a eu une baisse au niveau des paiements des contributions, de 23, la période précédente, à 14, y compris les arriérés, la plus élevée étant 20.000 € du Cap Vert. Les autres dépôts se sont élevés à 3.800 €, constitués du retour des fonds budgétaires non utilisés.

Pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020, il a été noté ce qui suit :

- ✓ Le Total des virements et retraits pour les activités de l'OMD-AOC s'est élevé à 328.202,62 €.
- ✓ Les charges Bancaires sur les virements et les opérations du compte se sont élevées à 3.305,49 €.
- ✓ Les intérêts Bancaires gagnés sur les fonds du compte ont totalisé 412, 66 €.
- ✓ Les Contributions et les autres dépôts ont totalisé 125.821,40 €. Le niveau de conformité au paiement des contributions a baissé davantage, de 14, la période précédente, à 12, y compris les arriérés. Le retour des fonds non utilisés s'est élevé à 7.925,00 €.

Pour la période du 1er avril 2020 au 17 janvier 2021, il a été noté ce qui suit :

- ✓ C'est une période qui a été sérieusement affectée par la pandémie de la Covid-19.
- ✓ Il n'y a eu que 2 virements de fonds, effectués en aout 2020, pour les activités de l'OMD-AOC, avec un total de 4.296,00 €.
- ✓ Les charges Bancaires sur les virements et les opérations du compte se sont élevées à 87, 20 €.
- ✓ Les intérêts Bancaires gagnés sur les fonds du compte ont totalisé 281, 08 €.
- ✓ Les Contributions et les autres dépôts ont significativement baissé à 77.106,12 €. Le niveau de conformité au paiement des cotisations a plongé de 14, la période précédente, à 7. L'autre entrée supplémentaire était relative aux fonds virés dans le cadre au Projet GIZ de la Gambie

4.2. CONTRIBUTION DES MEMBRES

Concernant les contributions des Membres, le seul dossier disponible était simplement un tableau récapitulant tous les membres avec le montant payé pour chacune des années. Il n'y avait pas de détails sur les transactions réelles concernant la date de réception des paiements et les montants cumulés en suspens pour chaque pays Membre et pour l'ensemble de la région. Nous avons donc pris des mesures pour pallier cette situation.

4.2.1 RAPPORT DU PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS

Etant donné que nous étions en train de faire la revue des dossiers à partir de 2016 et que nous disposions des Relevés Bancaires datant de cette période, nous avions décidé d'enregistrer tous les paiements de 2016 jusqu'au 17 janvier 2021. Nous devions donc supposer que les dossiers, tel que présentés dans le Tableau des Contributions, étaient exacts jusqu'à la fin de 2015. Toutes les contributions à partir du 1er janvier 2016 ne pouvaient être enregistrées que si elles étaient confirmées, comme étant reçues, dans les Relevés Bancaires.

Cependant, nous avons eu un défi où certaines contributions reçues, reflétées dans les Relevés Bancaires, ne comportaient pas de nom de pays Membre, et nous n'avions pas reçu leurs dossiers de virement de fonds (SWIFT) de la part de Ecobank. Lesdites contributions ont été enregistrées sans être attribuées à un pays Membre.

4.2.2 RELEVE DES CONTRIBUTIONS ET SITUATION DES ARRIERES

Nous avions créé un grand livre pour chaque pays Membre qui détaille la facture annuelle de 10.000,00 €, de 2011 jusqu'à l'année en cours. Les paiements jusqu'à la fin de 2015 étaient supposés exacts, conformément au Tableau des Contributions présenté par le Directeur du Fonds, et ont donc été enregistrés comme tel.

Les entrées des contributions à partir de 2016 ont été enregistrées en indiquant la date exacte de réception et le montant reflété dans les Relevés Bancaires. Cela a été mis à jour conformément au dernier cycle des Relevés Bancaires, c.-à-d. jusqu'au 17 janvier 2021.

Les archives de certains pays sont donc complètement à jour, tandis que pour les autres, certaines de leurs contributions ne sont pas encore confirmées à cause de l'insuffisance de détails au niveau des Relevés Bancaires. Pour ces dernières, nous sommes dans l'attente des informations sur les Virements Bancaires demandées à Ecobank.

Pour le cas de la Guinée, par exemple, le compte est complètement mis à jour et se présente comme il suit:

Guinée

Relevé des Contributions Annuelles de l'OM - AOC

Année	Date	Détails	Facture	Paiement	Solde
2011	1 ^{er} avril 2011	Facture	- 10.000,00 €	-	- 10.000,00 €
2011	2011	Paiement	-	10.000,00 €	0,00 €
2012	1 ^{er} avril 2012	Facture	- 10.000,00 €	-	- 10.000,00 €
2012	2012	Paiement	-	10.000,00 €	0,00 €
2013	1 ^{er} avril 2013	Facture	- 10.000,00 €	-	- 10.000,00 €
2013	2013	Paiement	-	10.000,00 €	0,00 €
2014	1 ^{er} avril 2014	Facture	- 10.000,00 €		- 10.000,00 €
2014	2014	Paiement	-	10.000,00 €	0,00 €
2015	1 ^{er} avril 2015	Facture	- 10.000,00 €		- 10.000,00 €
2015	2015	Paiement		10.000,00 €	0,00 €
2016	1 ^{er} avril 2016	Facture	- 10.000,00 €		- 10.000,00 €
2016	2016	Paiement		10.000,00 €	0,00 €
2017	1 ^{er} avril 2017	Facture	- 10.000,00 €		- 10.000,00 €
2017	Mercredi 19 avril 2017	Paiement		10.000,00 €	0,00 €
2018	Dimanche 1 ^{er} avril 2018	Facture	- 10.000,00 €		- 10.000,00 €
2018	Mercredi 11 avril 2018	Paiement		10.000,00 €	0,00 €
2019	Lundi 4 mars 2019	Paiement		10.000,00 €	- 10.000,00 €
2019	Lundi 1 ^{er} avril 2019	Facture	- 10.000,00 €		0,00 €
2020	1 ^{er} avril 2020	Facture	- 10.000,00 €		- 10.000,00 €
2020	Lundi 6 juillet 2020	Paiement		10.000,00 €	0,00 €

A partir des comptes créés des Contributions individuelles des Pays Membres, nous avons établi une position des arriérés, sous réserve de changements après la confirmation des entrées restantes. Cela signifie que, par la suite, nous pourrons déterminer le montant du par chaque pays Membre

et, par conséquent, la situation de l'ensemble des arriérés. Cela aiderait l'OMD-AOC à engager une mobilisation efficace des contributions annuelles et une gestion efficiente des arriérés en suspens.

La situation se présente de la manière suivante :

OMD-AOC

Situation des Contributions Annuelles au 17 janvier 2021

Pays	Details	Arriérés
Democratic Republic of Congo		-€ 10,020,00
République Démocratique du Congo		- 10.020,00 €
Cameroun		- 9.052,96 €
Sénégal		- 30.115,96 €
Ghana		- 20.000,00 €
Nigeria		- 10.025,00 €
Libéria		- 20.103,60 €
Guinée Bissau		- 89.999,00 €
Bénin		- 60.057,00 €
Congo		- 10.075,00 €
Côte d'Ivoire		- 20,00 €
Togo		- 20.120,00 €
Gabon		- 40.00,00 €
Tchad		- 65.093,31 €
Niger		- 62,00 €
Cap Vert		0,00 €
Sao Tomé et Principe		- 70.515,74 €
Guinée		0,00 €
Sierra Léone		- 60,00 €
Mauritanie		- 33.375,71 €
Mali		- 9.746,85 €

Gambie		- 12.103,10 €
République centrafricaine		- 30.000,00 €
Burkina faso		- 152,00 €
Total		- 540.697, 23 €

NB : Ceci tient sous réserve de changements après la réception des informations confirmant certains paiements reflétés dans les Relevés Bancaires sans détails suffisants pour identifier l'Emetteur.

5. AUDIT AND ANALYSIS OF THE RECORDS AND PROCEDURES

12 février 2021

AUX Directeurs Généraux,

Organisation Mondiale des Douanes, Afrique Occidentale et Centrale

S/C de la Vice-Présidence, République du Congo

OMD-AOC

Chers Tous,

Lettre administrative sur la revue et l'audit du Fonds Régional (01.04.16 -17.01.2021)

Nous avons conduit l'audit du Fonds Régional de l'OMD-AOC pour la période du 1er avril 2016 au 17 janvier 2021. Nous avons détaillé ci-après les problèmes qui ont attiré notre attention au cours de l'audit et qui nécessitent d'être soulignés. Nous avons également fait des recommandations en vue de la correction des faiblesses au niveau de la comptabilité des contributions et des déboursements, des procédures actuelles, et des contrôles internes.

Il convient de signaler que les problèmes qui ont été identifiés au cours de l'audit sont le résultat direct d'un audit conçu pour réaliser les objectifs stipulés dans la Lettre d'Engagement. Cela ne représente pas une liste exhaustive de tous les problèmes et de toutes les améliorations éventuelles dans le système de la comptabilité, du contrôle interne et de la gouvernance, qui pourraient être décelés par un examen plus approfondi.

Pendant notre audit, nous avons maintenu une collaboration étroite avec le personnel avec lequel nous avions pris contact, et avons discuté des problèmes, des besoins d'informations et d'explications, le cas échéant. Nous leur avons également donné un aperçu général de nos constats avant notre départ d'Abuja.

Le présent rapport a été produit exclusivement aux fins d'utilisation par les Directeurs Généraux pour l'objectif stipulé dans la Lettre d'Engagement, et dans le cadre de la gestion de l'entité régionale OMD-AOC. Aucune responsabilité vis-à-vis d'une quelconque autre partie tierce ne peut

être assumée, étant donné que le rapport n'a pas été produit et ne vise pas un quelconque autre objectif. Les recommandations contenues dans le présent rapport d'audit visent à générer des améliorations concernant les manquements identifiés pendant l'audit.

Nous saisissions cette opportunité pour exprimer notre profonde gratitude au Contrôleur Général et au personnel des Services des Douanes nigériaines pour la collaboration et l'assistance qu'ils nous ont apportées au cours de l'audit. Nous aimerions également remercier le Vice-Président et son équipe pour l'énorme assistance et le travail déployés dans les coulisses pour faciliter le processus.

Nous demeurons disponibles à collaborer dans la mise en œuvre de nos recommandations.

Cordialement votre,

Alhajie Saihou Denton (Chef d'Equipe)

Pour : l'Equipe Finance & Audit, Mission d'Abuja de l'OMD-AOC (Se référer à l'Annexe 7)

5.1 Synthèse Exécutive

5.1.1 Contexte

La Vice-Présidence nous a commis à conduire l'audit du Fonds Régional de l'OMD-AOC pour les quatre derniers exercices et à faire des recommandations y relatives. En vue de l'obligation de diligence nécessaire, l'audit a couvert la période du 1er avril 2016 jusqu'à la date du dernier Relevé Bancaire disponible, le 17 janvier 2021.

Le travail réalisé pendant l'audit a intégré les évaluations du modèle des contrôles choisis pendant les cycles évalués, tel que détaillé ci-dessous.

Procédure / Objectif de la Fonction	Nombre de constats faits comme :			Synthèse de l'Evaluation
	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	TOTAL
Contrôle interne	0	1	7	8
Problèmes de comptabilité	0	1	2	3
Total	0	2	9	11

Les recommandations détaillées y relatives sont présentées par cycle dans l'ordre ci-dessous :

- **Les Recommandations de Risque Elevé sur le Contrôle :** (Représentées en Rouge) sont celles où il existe des carences qui pourraient engendrer des pertes non décelables de manière opportune, et qui doivent être palliées prioritairement.
- **Les Recommandations de Risque Moyen :** (Représentées en Jaune) sont relatives aux constats d'audit qui montrent que quelques carences de contrôle ont été identifiées, qui augmentent potentiellement l'éventualité d'une survenue de pertes.
- **Les Recommandations de Risque Faible sur le Contrôle:** (Représentées en Vert) indiquent un environnement de contrôle qui, tout en étant conforme aux normes standard, n'offre pas une assurance totale en matière de détection des pertes matérielles.

5.1.2 Synthèse de l'évaluation

Inadéquat		Les Contrôles Internes ne satisfont pas les normes standard minimales acceptables, car il existe des carences importantes qui pourraient occasionner des pertes matérielles non décelables et gérables de manière opportune dans un contexte du cours normal des affaires.
Nécessite une Amélioration		Les Contrôles Internes satisfont les normes standard minimales acceptables mais doivent être améliorés, car il existe des carences susceptibles d'engendrer des pertes.
Adéquat		Les Contrôles Internes satisfont les normes standard minimales acceptables et offrent une assurance raisonnable mais pas absolue que la procédure couverte est fiable et que les pertes matérielles seront décelées dans un contexte du cours normal des affaires.

5.2 Problèmes de Contrôle

5.2.1 Virement Bancaire des fonds (et charges inhérentes) sans noms de Bénéficiaire (Risque Elevé)

Observation

Après l'examen des Relevés Bancaires relatifs à la période précitée, nous avons observé qu'il y avait 24 virements (Sorties) effectués sans indication du nom du bénéficiaire. De même, les charges bancaires y relatives, les frais SWIFT, les Commissions sur les virements sortant et la TVA ne comportaient pas non plus les détails du destinataire.

La valeur totale des transactions était de 104.718, 06 € dont 103.629, 94 € représentant le virement et 1.088,12 €, les charges totales. Les transactions se présentent comme il suit :

<u>DATE</u>	<u>BENEFICIAIRE</u>	<u>DETAILS</u>	<u>VIREMENT/RET RAIT</u>	<u>COT</u>	<u>FRAIS DE SWIFT</u>	<u>TVA</u>	<u>TOTAL</u>
15.07.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 10,790.00	€ 52.15	€ 7.93	€ 3.01	€ 10,853.09
31.08.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 10,000.00	€ 49.25	€ 7.04	€ 2.81	€ 10,059.10
28.11.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,298.22	€ 36.30	€ 7.72	€ 0.96	€ 2,343.20
29.11.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 5,000.00		€ 7.74	€ 1.63	€ 5,009.37
14.12.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,010.00	€ 10.07	€ 7.71	€ 0.89	€ 2,028.67
14.12.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,060.00	€ 10.72	€ 7.71	€ 0.52	€ 2,078.95
14.12.16	??	Fonds transférés à qui ??	€ 3,000.00	€ 15.04	€ 7.71	€ 1.14	€ 3,023.89
15.09.17	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,416.00	€ 12.08	€ 6.87	€ 0.60	€ 2,435.55
17.10.17	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,515.00	€ 12.58	€ 6.93	€ 0.63	€ 2,535.14
16.02.18	??	Fonds transférés à qui ??	€ 4,500.00	€ 72.50	€ 6.55	€ 1.12	€ 4,580.17
12.03.18	??	Fonds transférés à qui ??	€ 3,360.00	€ 66.80	€ 6.65	€ 0.84	€ 3,434.29
12.03.18	??	Fonds transférés à qui ??	€ 7,623.08	€ 88.12	€ 6.65	€ 1.91	€ 7,719.76
23.03.18	??	Fonds transférés à	€ 10,000.00	€ 100.00	€ 6.65	€ 2.50	€ 10,109.15

		qui ??					
10.12.18	??	Fonds transférés à qui ??	€ 7,000.00	€ 35.00	€ 7.17	€ 1.75	€ 7,043.92
18.12.18	??	Fonds transférés à qui ??	€ 5,275.64	€ 26.38	€ 7.16	€ 1.32	€ 5,310.50
05.04.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,110.00	€ 30.55	€ 6.18	€ 0.53	€ 2,147.26
17.04.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 4,196.00	€ 40.98	€ 6.14	€ 1.05	€ 4,244.17
17.04.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,102.00	€ 30.51	€ 6.14	€ 0.53	€ 2,139.18
08.05.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,613.00	€ 33.07	€ 6.20	€ 0.65	€ 2,652.92
09.09.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,000.00	€ 30.00	€ 6.25	€ 0.50	€ 2,036.75
18.10.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 3,478.00	€ 37.39	€ 6.21	€ 0.87	€ 3,522.47
20.12.19	??	Fonds transférés à qui ??	€ 2,790.00	€ 33.95	€ 6.19	€ 0.70	€ 2,830.84
21.01.20	??	Fonds transférés à qui ??	€ 3,373.00	€ 36.87	€ 6.23	€ 0.84	€ 3,416.94
12.03.20	??	Fonds transférés à qui ??	€ 3,120.00	€ 35.60	€ 6.01	€ 1.17	€ 3,162.78
		TOTAL GENERAL	€ 103,629.94	€ 895.91	€ 163.74	€ 28.47	€ 104,718.06

Implications

L’omission des détails sur le bénéficiaire jette un flou sur la piste de l’audit et crée une absence de transparence. Etant donné que les virements ont été effectués par Ecobank à des personnes et institutions spécifiques, cela est une négligence de leur part de ne pas faire apparaître ces importants détails.

L’omission des détails clés comme le nom du Bénéficiaire peut aboutir à des virements frauduleux, difficilement décelables. Cela rend également plus difficile l’exercice de réconciliation.

Recommandations

Les Relevés Bancaires demeurent une source d’informations primordiale et un document clé de comptabilité et d’audit. Nous recommandons donc que tous les virements et les autres retraits fournissent les détails du bénéficiaire et une description succincte des transactions.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.2 Contributions et dépôts (entrées) sans Noms de l’Emetteur (Risque Moyen)

Observation

Après l’examen des relevés Bancaires pour la période du 1er avril 2016 au 17 janvier 2021, nous avons observé qu’il ya eu 34 virements (entrées) dans le compte sans indication des détails de l’institution émettrice (Se référer à l’Annexe 4).

Les transactions sont résumées comme il suit :

- ✓ 4 entrées pour un total de 53.213,98 € du 1er avril 2016 au 31 mars 2017,
- ✓ 9 entrées pour un total de 151.970,72 € du 1er avril 2017 au 31 mars 2018,
- ✓ 8 entrées pour un total de 89.886,50 € du 1er avril 2018 au 31 mars 2019,

- ✓ 10 entrées pour un total de 97.921,40 € du 1er avril 2019 au 31 mars 2020,
- ✓ 3 entrées pour un total de 30.000,00 € du 1er avril 2020 au 17 janvier 2021.

Au total, il y a eu 34 transactions pour un total de 422.992,60 € reçues pendant la période du 1er avril au 17 janvier 2021 sans indication du nom de l'Administration émettrice.

Il est à noter que les détails apparaissant sur les Relevés Bancaires relèvent des attributions de la banque émettrice et de la responsabilité du Pays Membre (Administration douanière / Administration Financière). Lesdits virements ne relèvent pas du Contrôle de la Banque Bénéficiaire (Ecobank, Nigeria).

Implications

L'absence de détails sur le Déposant rend extrêmement difficile la tâche d'obtenir des relevés exacts des contributions annuelles et des arriérés. Cela jette un flou sur la piste de l'audit et affecte la transparence.

L'incapacité d'identifier la source des entrées rend l'exercice de réconciliation très difficile et peut aboutir à des erreurs. En outre, cette absence des informations de première main rend difficile la tâche de mettre à jour la situation des contributions pour chaque Administration ainsi que le niveau des arriérés. Cela peut affecter en conséquence l'opportunité et le niveau des contributions reçues, étant donné que le Bureau du Vice-Président ne pourra pas disposer d'informations mises à jour pour permettre un suivi efficace des paiements.

Recommandations

Toutes les contributions des pays membres devraient être effectuées avec une description adéquate du paiement. Les virements bancaires devraient indiquer le nom de l'Emetteur et les contributions faisant l'objet du paiement.

Après le paiement des contributions, les Administrations Membres devraient envoyer une copie du dossier SWIFT au Directeur du Fonds Régional et une autre copie à la Vice-Présidence.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.3 Fonds virés (sorties) par Ecobank: 599.545,06 € (Risque Elevé)

Observation

Pendant notre examen des Relevés Bancaires, nous avons observé que le 9 mai 2016, Ecobank a viré (sortie) un montant de 599. 545,06 €, valeur datée du 6 mai 2016, du compte Bancaire du Fonds Régional, en laissant un solde de ZERO. Les détails portés sur le Relevé Bancaire pour cette opération ont indiqué “Enregistrement au Journal - NON COT ENGFT213/16 TRF IRO TSA CUST FOR FCY DEP BO REGION AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE”.

Nous avons en outre noté que le 22 juillet 2016, les fonds étaient retournés dans le compte Bancaire à travers un crédit de 599. 545,06 €, valeur datée du 21 juillet 2016. Les détails portés sur le Relevé Bancaire pour cette opération ont indiqué “Enregistrement au Journal - NON COT ENGFT213/16 TRF IRO TSA CUST FOR FCY DEP BO REGION AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE”.

Pour que ce genre de virement eût lieu, il avait fallu qu'il fût approuvé par la Vice-Présidence de l'OMD-AOC et autorisé ensuite par le Contrôleur Général des Services Douaniers du Nigeria (NCS), en vue d'instructions devant être transmises à Ecobank pour action. Notre revue des dossiers et informations des NCS n'a pas fait apparaître un quelconque document officiel sanctionnant cette transaction.

Nous nous sommes rendus au Bureau de Ecobank pour discuter de la question et d'autres besoins d'informations, et ils ont nous fourni une copie d'une lettre écrite à l'époque par le Directeur du Fonds aux NCS, Anyanwu Bede. En effet, la lettre de Bede était une réaction à une alerte de transaction de Ecobank, et a conduit Ecobank à retourner le “virement erroné du solde de notre compte de 599. 545,06 Euros à TSA”.

Nous avons en conséquence envoyé un email à Ecobank pour leur demander de nous dire pourquoi ce virement avait été effectué, qui l'avait autorisé, si l'argent avait été investi, et quel en était le profit pour l'OMD-AOC.

Implications

Le virement de l'ensemble des fonds du compte expose l'OMD-AOC au risque de ne pas pouvoir financer ses activités budgétisées.

Le fait que la lettre visant à rétablir le compte, de M. Anyanwu Bede, Responsable du Fonds au niveau des NCS, ait été écrite le 10 mai 2016, un jour après le virement des fonds par Ecobank, démontre une certaine proactivité de la part du personnel. Malgré cela, les fonds n'étaient retournés qu'après 74 jours, le 22 juillet 2016. L'OMD-AOC n'était capable de financer ses opérations que grâce à la réception salTVArice d'une contribution annuelle en suspens de 40.000 payée par le Gabon.

L'absence d'une documentation officiellement approuvée autorisant ce virement peut signifier une éventuelle utilisation injustifiée des fonds du compte par Ecobank, éventuellement pour des besoins d'investissements. La réponse que nous avions reçu de Ecobank indiquait que les fonds avaient été déplacés vers TSA (Treasury Single Account - Compte Unique du Trésor) sur insistance de la Banque Centrale du Nigeria (CBN). Bien que cela pût être vrai, aucun document ne nous a été fourni pour prouver que c'était le cas.

En outre, les fonds censés être virés à TSA sont ceux du Gouvernement ou de ses Ministères, ses Départements et ses Agences, et, l'OMD-AOC n'entre forcément pas dans cette catégorie.

Recommandations

Etant donné que le virement initial des fonds hors du compte de l'OMD-AOC avait été effectué par Ecobank sans notification officielle préalable, il appartient à la Banque de fournir une justification satisfaisante.

Concernant la justification de la Banque selon laquelle le virement avait été effectué sur impulsion de la CBN, ils devraient fournir une preuve écrite de la part de la CBN pour appuyer cela. Ils devraient également fournir une confirmation officielle que ce virement avait été dûment autorisé par la Direction de Ecobank.

En l'absence des preuves évoquées ci-dessus, il se dégage deux raisons clés vraisemblables, à savoir :

- a) il pourrait s'agir d'une erreur de Ecobank qui aurait considéré les fonds comme entrant dans la catégorie de TSA, ou
- b) il pourrait s'agir d'une utilisation injustifiée ou frauduleuse des fonds aux fins d'investissements ou d'autres fins.

Quel que soit le cas, le fait de déplacer les fonds a privé l'OMD-AOC de l'utilisation de ses fonds ainsi que de l'éventualité d'en gagner des intérêts pendant cette période. Nous recommandons donc qu'Ecobank paie une compensation basée sur des intérêts calculés sur le "taux d'intérêts standard x 599. 545,06 € x 74 jours".

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.4 Retraits des Espèces par les Gestionnaires du Fonds (Risque Elevé)

Observation

Pendant notre examen des Relevés Bancaires et des dépenses pour la période, nous avons constaté des retraits d'importantes sommes en espèces sans description adéquate du but et de la raison du retrait des espèces au lieu de l'utilisation des virements bancaires.

Il y a eu un total de 19 retraits d'espèces par émission de chèques pour un montant total de 117.539,00 €.

Lesdits retraits étaient répartis de la manière suivante :

- ✓ 9 retraits d'espèces par M. Anyanwu Bede pour un total de 65.760,00 € du 1er avril 2016 au 31 mars 2017,
- ✓ 6 retraits d'espèces par M. Anyanwu Bede pour un total de 40.570,00 € du 1er avril 2017 au 31 mars 2018,
- ✓ 4 retraits d'espèces par M. Mamu Badisa pour un total de 11.209,00 € du 1er avril 2018 au 31 mars 2019,
- ✓ Il n'y a plus eu de retraits d'espèces après cela.

Sur la base de certaines informations contenues dans les souches des chèques et les explications données par M. Anyanwu Bede, nous avons noté que certains des fonds servaient à répondre aux besoins des Coordoniteurs Régionaux des BRRC, BRRL et CRF (cf. Souleymane Sangare, Samba Thiam, Tafili Ebenezer et Tseké Gómez). Cela servait à payer des billets, des per diem et les dépenses de certaines réunions. La raison avancée était que pour des raisons de retards internes, le meilleur moyen de rattraper la situation et permettre la participation des membres était de retirer des espèces et les leur remettre individuellement.

Bien que qu'il n'eût pas de documents signés par les bénéficiaires des espèces, nous avons trouvé des emails et d'autres documents de leur part confirmant la réception, dans le cadre des preuves fournies dans le rapport d'audit du forensic des Services Douaniers du Nigeria concernant M. Anyanwu Bede.

Pour M. Mamu Badisa, les espèces retirées servaient à répondre à la demande de certains participants à la 21ème réunion des Experts tenue à Abuja du 19 au 21 novembre 2018. Il a nous expliqué qu'il y avait des retards internes dus à des défis liés aux arriérés et à la transition de passation de service, étant donné qu'il avait remplacé M. Anyanwu Bede. Comme l'équipe était arrivée sans avoir reçu leur argent, des espèces avaient été retirées à titre de mesure d'urgence pour résoudre ce problème.

M. Badisa a déclaré qu'il avait photocopié les chèques et les avait fait signer par les bénéficiaires, bien que nous n'ayions vu qu'un seul de ces chèques dans le dossier. Il était indiqué que des espèces avaient été remises à Sama II Etienne, Tseké Gómez, Zrae Bi Alfred et Birame Sidy Kane

Implications

Effectuer des transactions officielles à travers de tels retraits d'espèces comporte un risque élevé et est susceptible d'engendrer la fraude. En outre, cela n'offre pas la piste nécessaire pour l'audit en vue de l'obtention facile des références, et empêche la transparence.

Recommandations

Le Directeur du Fonds devrait se garder de faire des retraits en espèces, et répondre à toutes les demandes de fonds à travers des virements Bancaires. Les demandes des fonds doivent être envoyées au moins 2 semaines avant la tenue d'un événement pour laisser suffisamment de temps à la procédure d'approbation et permettre aux virements d'être effectués à temps.

Même en cas d'urgence majeure où les retraits d'espèces peuvent s'avérer inévitables, la raison doit être clairement signifiée et une approbation doit être demandée à la Vice-Présidence avant que l'autorisation d'exécuter soit donnée aux autorités compétentes des NCS. Le chèque doit être photocopié et signé, comme étant reçu par le bénéficiaire. Il doit ensuite être bien archivé ensemble avec la demande initiale des fonds et le document d'approbation du paiement en espèces, en vue de montrer clairement la piste pour l'audit. Néanmoins, il est mieux d'éviter absolument les transactions en espèces.

Il est à noter qu'à notre réunion de Clôture avec le Contrôleur-Adjoint des NCS, elle a indiqué qu'ils ne permettent plus les retraits d'espèces. Les preuves semblent appuyer cette déclaration, le dernier retrait d'espèces ayant été effectué le 11 novembre 2018.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.5 Dépôt des Espèces par les Gestionnaires du Fonds (Risque Elevé)

Observation

Pendant notre audit, nous avons observé qu'il y avait des dépôts d'espèces dans les Relevés Bancaires qui s'élevaient à 117.230,00 € pour la période en revue. Excepté quelques papiers de la banque, quelques détails dans les Relevés Bancaires et des explications données par les gestionnaires respectifs du Fonds, nous n'avions trouvé aucune autre preuve écrite sur l'origine des fonds. Le tableau ci-dessous donne les détails des transactions concernées :

<u>NO.</u>	<u>Date</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Details</u>	<u>Contributions & autres dépôts</u>	<u>Espèces mises en banque par</u>
1	Vendredi 6 janvier 2017	Bede Anyanwu	Retour des fonds Budgétaire	€ 8,560.00	Bede Anyanwu
2	Vendredi 17 février 2017	Bede Anyanwu	Retour des fonds Budgétaire	€ 14,870.00	Bede Anyanwu
3	Lundi 4 avril 2017	Nigeria	Contribution Annuelle	€ 10,000.00	Bede Anyanwu
4	Mardi 2 mai 2017	Ivory Coast	Contribution Annuelle	€ 10,000.00	Bede Anyanwu
5	Mardi 2 mai 2017	CAR	Contribution Annuelle	€ 40,000.00	Bede Anyanwu
6	Lundi 10 juillet 2017	Repubic of Congo	Contribution Annuelle	€ 10,000.00	Bede Anyanwu
7	Mercredi 28 février 2018	Nigeria	Contribution Annuelle	€ 10,000.00	Bede Anyanwu
8	Mundi 30 avril 2018	Repubic of Congo	Contribution Annuelle	€ 10,000.00	Bede Anyanwu
9	Mercredi 28 novembre 2018	Mamu Badisa	Retour des fonds Budgétaire	€ 3,800.00	Mamu Badisa
TOTAL				€ 117,230.00	

A travers des discussions avec les Gestionnaires du Fonds respectifs, nous avons été informés que:

- ✓ 27.230,00 € étaient relatifs à un retour de fonds du budget non utilisé (23.430,00 € déposés par M. Anyanwu Bede et 3.800,00 par M. Mamu Badisa).
- ✓ 90.000,00 € étaient relatifs aux contributions annuelles remises en espèces par les représentants des Administrations Membres en règlement de leurs cotisations.
- ✓ Le plus grand montant journalier mis en banque était de 50.000,00 € déposés le 2 mai 2017 par M. Anyanwu Bede, ce qui représentait 10.000,00 € pour la Côte d'Ivoire et 40.000,00 € pour la République Centrafricaine.

Selon M. Anyanwu Bede, les espèces lui avaient été remises par les responsables des Administrations Membres, au titre de paiement de leurs contributions annuelles, quand ils se rencontraient à différentes réunions, le plus grand montant étant celui reçu à la Conférence des Directeurs Généraux à Dakar en 2017.

Cependant, en l'absence de documents écrits sur l'origine des fonds de la part des Administrations Membres ayant remis leurs contributions, nous n'avons pas pu vérifier l'exactitude et la plénitude desdits dépôts.

Implications

Les transactions en espèces comportent un risque élevé et sont susceptibles d'engendrer la fraude, et peuvent être manipulées facilement. L'absence de documents indiquant l'origine, la période et la valeur des espèces remises rend difficile la tâche de vérification de l'exactitude et de la plénitude desdites transactions

Recommandations

Toutes les contributions des pays Membres devraient être effectuées à travers les médias des Virements Bancaires comme le SWIFT, avec une indication claire de l'Administration Membre Emettrice et une description adéquate de l'objet du paiement.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.6 Termes de Fonctionnement du Compte Bancaire : charges & Intérêts (Risque élevé)

Observation

Au cours de notre audit, nous avons observé qu'il y avait une multitude de charges associées à chaque virement sortant, à savoir, la Commission sur les Virements Sortants (COT), les frais du SWIFT et la Taxe de la Valeur Ajoutée (TVA). Il y avait également d'autres Charges Bancaires prélevées sur les retraits des espèces et les demandes spéciales des relevés, ainsi qu'une charge mensuelle pour le WHT. Sur le plan des revenus, des intérêts ont été crédités à la fin de chaque mois comme gains sur les fonds du compte.

Il n'y avait aucune preuve écrite des termes de fonctionnement du compte, c.-à-d. les termes convenus avec Ecobank, stipulant clairement la base des charges et les intérêts devant être générés par les fonds gardés dans le compte.

Sur la base de notre revue initiale, nous avons noté des inconsistances au niveau des charges, particulièrement pour la "COT" où plusieurs virements étaient taxés à 20 € et d'autres à 50 €, pendant que d'autres encore étaient taxés deux fois. Nous avons discuté de cela et d'autres observations quand nous nous sommes retrouvés avec le personnel de la Banque chargé de la gestion du compte, et avons ensuite fait le suivi à travers un email demandant une clarification.

La Banque a répondu en indiquant la base des charges comme il suit :

- a) "COT" taxée sur les virements N2. 500 (Fixe)
- b) Frais du SWIFT taxés sur les virements 25 \$ (Fixe)
- c) TVA taxée à 0,75% et 0,05% du montant viré.

Après la revue de la "COT" pour la période du 1er avril 2016 au 17 janvier 2021, nous avons noté que la "COT" avait été taxée deux fois pour 103 virements. Il y avait une charge fixe de 20 € ou 50 €, et ensuite une charge supplémentaire de 0,5% du virement. Cela a abouti à une surtaxe de 2.828,10 € (**Se référer à l'Annexe 6**)

Un test de calculs de la charge Fixe de la "COT" réalisé en convertissant N2.500 en Euros, sur la base des taux de conversion en vigueur, ne pourrait pas s'aligner sur les charges pratiquées par Ecobank. Il en était de même pour les charges du SWIFT.

Ce qui précède montre que la Banque n'a pas été logique et a parfois surtaxé le Compte Régional à certains moments. Cela a également montré l'absence de revue par les Gestionnaires du Fonds, ce phénomène n'ayant pas été décelé.

Les intérêts gagnés n'ont pas pu être vérifiés, car la base de calcul n'avait pas été fournie par Ecobank.

Implications

L'absence de documents indiquant des termes clairs du fonctionnement du compte Bancaire peut conduire à des surtaxes de la part de la Banque. De même, les intérêts payés par la Banque sur les fonds laissés dans le compte peuvent être sous-payés. Dans les deux cas, l'absence de revues et de vérifications des calculs conduiront à des erreurs ou à des charges frauduleuses non remarquées.

Recommandations

La Banque doit clairement expliquer les divergences au niveau de ses charges par rapport à la base annoncée, conformément à leurs réponses à nos questions d'audit.

Là où il y eu une surtaxe, comme dans le cas de la "COT" supplémentaire s'élevant à 2.828,10 €, la Banque doit rembourser le montant en totalité.

La Banque doit indiquer les termes de fonctionnement du Compte Bancaire (pour toutes les charges et les intérêts payés) dans une lettre avec en tête devant être envoyée au Directeur du Fonds aux NCS.

Ainsi, le Directeur du Fonds devrait faire une revue mensuelle des charges pour confirmer

l'exactitude et l'alignement sur les termes.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.7 Absence d'un Manuel de Procédures Financières (Risque Elevé)

Observation

La valeur de, et la nécessité d'une gestion efficace des dossiers financiers sont importantes pour le succès d'une organisation. Cependant, pendant notre revue de la situation financière, nous avons noté qu'il n'existe pas de manuel de Procédures écrit pour orienter la gestion des transactions financières.

Implications

L'absence de lignes directives crée des inconsistances dans la pratique, et, par conséquent, le suivi et la responsabilité pourraient en être compromis. Cela augmente, à terme, le risque de fraude, d'erreur ou de rapport incorrect.

Recommandations

L'OMD-AOC devrait développer un cadre écrit sous la forme d'une procédure ou d'un manuel etc., pour une gestion efficace des transactions financières, en vue de garantir l'adoption de la pratique standard à travers l'organisation.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.2.8 Problèmes d'Approbation (Risque Elevé)

Observation

Il est d'une grande pertinence que les dépenses effectuées par le biais du Compte Régional soient toutes dument approuvées de manière opportune conformément aux procédures applicables.

Une revue des Demandes de fonds contenues dans les dossiers a montré que presque toutes avaient été dument approuvées par la Vice-Présidence et subséquemment approuvées par le CG au niveau des NCS pour paiement. Il y avait cependant des cas où le document retrouvé dans le dossier n'était pas celui signé et cacheté par la Vice-Présidence. C'était plutôt une copie de la Structure Régionale envoyée pour approbation. L'explication était que ladite copie avait été utilisée pour diligenter le processus avant l'obtention de l'approbation par la Vice-Présidence. Lesdites copies corroboreraient avec les documents fournis par la Vice-Présidence.

Dans certains cas, nous avons constaté qu'il se passait plus de deux semaines entre la date de la Demande de fonds et le virement final, ce qui a conduit au recours aux retraits d'espèces au lieu des virements Bancaires requis. Les documents relatifs aux Demandes n'indiquent cependant pas la date à laquelle l'approbation a été accordée par la Vice-Présidence, ce qui ne permet pas d'indiquer avec précision l'origine du retard.

En outre, une revue du mandat de la Banque a révélé qu'au cours des premières années, bien qu'il eût au moins deux signataires, on n'exigeait que la signature d'une Administration. Quant au mandat actuel, il exige qu'une Administration sur 2 signe avant l'exécution de toute transaction.

Implications

Permettre le traitement des Demandes de fonds sans l'approbation de la Vice-Présidence pourrait facilement conduire à la fraude. Même si la copie de la Demande de la Structure Régionale est utilisée pour obtenir l'Autorisation Interne des NCS pour diligenter le processus, le formulaire du Virement Bancaire ne devrait pas être signé par des signataires mandatés à moins qu'une Demande approuvée par la Vice-Présidence soit présentée.

En outre, si des Demandes de fonds Approuvées sont signées mais pas datées, il sera difficile d'indiquer le moment où l'action a été effectuée. Cela va, à terme, rendre impossible d'indiquer le temps qui se sera passé entre la Demande Initiale et l'Approbation par la Vice-Présidence, ainsi que le temps qui se sera passé avant le virement des fonds. L'absence de telles informations va donc rendre difficile l'amélioration de la procédure.

Utiliser un Modèle d'Autorité Mandatée où "Un Seul Signataire peut signer" comporte un grand risque et est susceptible de favoriser la fraude ; heureusement, cela n'est pas actuellement le cas.

Recommandations

Le document de la demande de fonds devrait être amendé pour intégrer :

- ✓ Le Responsable de la Structure Régionale} Nom, Signature, Date and cachet
- ✓ Vice-Présidence} Nom, Signature, Date and Cachet

Toutes les Demandes de fonds doivent être envoyées à la Vice-Présidence pour approbation au moins deux semaines avant l'événement ou l'activité budgétisée.

Toutes les Demandes de fonds doivent être approuvées par la Vice-Présidence dans un dans un délai de 2 jours, pourvu que les actions soient budgétisées.

Juste les Demandes de fonds dument approuvées par la Vice-Présidence devraient être soumises au Contrôleur Général au niveau des NCS en vue d'une autorisation de paiement.

Un document de Demande de fonds approuvé par la VP doit être joint à un memo interne sollicitant une autorisation de paiement auprès du Contrôleur Général des NCS. L'email envoyé par la Vice-Présidence pour la transmission du document approuvé devrait également être imprimé et joint au document comme preuve supplémentaire.

Le Directeur du Fonds devrait remplir le formulaire de la demande de virement Bancaire en s'assurant que les détails du Bénéficiaire et l'objet du paiement sont clairement indiqués.

Après l'envoi de la demande de virement à la Banque, la Banque devrait virer les fonds le même jour, et indiquer clairement le nom du Bénéficiaire et l'objet du paiement tel que détaillés dans le formulaire de demande du virement Bancaire. Ces informations importantes doivent être reflétées dans les Relevés Bancaires.

L'ensemble du processus au niveau des NCS, de la réception de la Demande de fonds approuvée

Rapport de la Mission de Travail du Comité des Finances & d'Audit effectuée à Abuja du 23 janvier au 15 février 2021 Page 28

par la VP jusqu'à l'envoi du document du virement Bancaire à la Banque, devrait cibler une durée de 3 jours. Ainsi, des canaux internes devraient faciliter le suivi rapide de ces demandes d'activités régionales en vue des autorisations et des paiements.

Tous les documents pertinents relatifs à chaque virement (Memo interne, Demande de fonds approuvée par la VP, minutes d'autorisation par le CG des NCS, et le formulaire de demande de virement Bancaire) doivent être agrafés ensemble, référencés et systématiquement archivés par le Directeur du Fonds.

Concernant le mandat du Compte Bancaire Régional, les NCS devraient maintenir un pool de 3 à 4 signataires à la fois. Les Administrations mandatées devraient toujours être "au moins 2 à signer".

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.3 Problèmes de Comptabilité

5.3.1 Tenue des dossiers (Risque Elevé)

Observation

L'importance de tenir des dossiers et des livres de caisse appropriés demeure au centre d'une gestion comptable et financière efficace. Cela est généralement facilité par un modèle hybride de tenue de dossiers constitué de dossiers de transactions électroniques, d'une part, et de copies imprimées des documents sources / de sauvegarde pertinents, d'autre part.

Pendant notre examen des dossiers, nous avons noté qu'il n'existant pas de dossiers électroniques des transactions financières comme le veut la pratique typique qui consiste à utiliser des logiciels de comptabilité, des bases de données ou Excel. Ainsi, les dépenses et revenus n'étaient pas enregistrés dans un format systématique permettant une revue, une analyse ou un dépouillement facile en termes d'informations.

Concernant les dossiers manuels, certains dossiers contenant des informations relatives aux paiements étaient tenus. Il s'agissait des memos écrits pour obtenir des autorisations de virement de fonds auprès du Contrôleur Général sur la base de demandes de fonds approuvées par la Vice-Présidence et jointes auxdits memos. Cela constituait généralement une bonne piste d'audit, mais

le document de paiement était détaché des formulaires de virement Bancaire.

En outre, il y avait quelques cas où le document de demande de fonds joint au dossier était non signé de la Vice-Présidence, bien que nous les avions réconciliés avec les dossiers de la Vice-Présidence, ce qui a confirmé les approbations. La raison avancée pour ce genre de situations était que la copie reçue de la Structure Régionale était utilisée pour diligenter le processus avant l'obtention de la copie approuvée par la Vice-Présidence.

Il est à noter que les fichiers manuels qui nous avaient été remis couvraient principalement la période de 2018 à 2020 ; ceux qui couvraient 2016 et 2017 n'étaient pas fournis / ne pouvaient pas être retrouvés. Néanmoins, différentes copies de documents pertinents couvrant cette période étaient jointes comme annexes, dans le rapport de l'audit du forensic des NCS, concernant M. Anyanwu, Bede qui nous avait été remis.

Implications

L'absence de dossiers systématiques électroniques des transactions comptables rend difficile la préparation des rapports financiers et expose au risque d'erreur et de rapport incorrect.

L'absence d'archives appropriées de tous les documents pertinents, avec un accès facile pour des besoins de comptabilité et d'audit, compromet la procédure de gouvernance. Cela rend très difficile la vérification de l'authenticité et de la plénitude des transactions de la période en revue.

En outre, étant donné le risque de fraude, d'erreur, ou de rapport incorrect, cela rend difficile la responsabilité et le reporting financier.

Recommandations

Un dossier électronique pour l'ensemble des transactions (revenus et dépenses) doit être tenu et réconcilié avec les Relevés Bancaires de manière régulière.

Des fichiers manuels devraient être tenus, avec tous les documents relatifs aux revenus et dépenses. Tous les documents relatifs à une transaction devraient être agrapés ensemble, référencés et bien archivés, de manière à garantir un accès et une disponibilité faciles pour des besoins de reporting comptable et d'audit.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.3.2 Recettes : Contributions Annuelles (Risque Elevé)

Observation

Nous avons constaté quelques inconsistances entre les dossiers gardés comme contributions annuelles reçues et les chiffres dans les relevés Bancaires.

Ce qui suit représente trois exemples :

- I. Pour le cas du Sénégal, un montant de 39.920 € payé en 2016 pour couvrir la contribution de cette année ainsi que les arriérés de 2013, 2014 et 2015, a été enregistré comme un total en 2016 et enregistré individuellement dans chacune des années précédentes. Cela signifie qu'il y a eu une duplication du paiement des arriérés de ces trois années.
- II. Pour le cas de la Gambie, le chiffre de la contribution pour 2018 a été faussement enregistré pendant que la contribution de 2019 n'a pas été omise.
- III. Le Nigeria a été enregistré dans le tableau des Contributions comme ayant payé pour 2020. Cependant, le paiement ne pouvait pas être retrouvé dans le Relevé Bancaire.

Implications

Les montants divulgués comme revenus des contributions peuvent s'avérer inexacts, et, par conséquent, la liste des arriérés peut être fausse.

Recommandations

Le Directeur du Fonds devrait s'assurer que toutes les contributions sont régulièrement réconciliées avec les relevés bancaires et que la liste des arriérés reflète cela.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

5.3.3 Revenus : Arriérés des Contributions (Risque Moyen)

Observation

Pendant notre examen des relevés bancaires et des rapports du SWIFT rendus disponibles par la Banque, nous avons noté des contributions en suspens s'élevant à 540.697,23 € pour la période en revue. Nous souhaitons souligner que cela est basé sur les informations disponibles et l'hypothèse selon laquelle les dossiers gardés par le Directeur du Fonds jusqu'en 2015 (utilisés comme notre base) étaient exacts.

Veuillez noter qu'il y a quelques contributions reçues qui n'ont pas encore été confirmées, mais ont été prises en compte, parce que le nom du Déposant n'apparaît pas dans le Relevé Bancaire. En outre, nous attendons encore de recevoir les rapports du SWIFT de la Banque ou la preuve du paiement de la part de l'Administration Membre. Une fois ces éléments reçus et confirmés, le niveau des arriérés changera.

Implications

Le non-paiement des contributions peut conduire à une perte des revenus dont on a tant besoin pour financer les activités de l'organisation. En outre, il pourrait s'avérer difficile de suivre et recouvrer les arriérés des contributions si des dossiers à jour ne sont pas tenus et suivis.

Recommandations

Le Directeur du Fonds devrait régulièrement mettre à jour et réconcilier les contributions des pays Membres par rapport aux factures annuelles envoyées.

La liste des Arriérés mise à jour devrait être utilisée pour faire le suivi des pays Membres dans le paiement de leurs arriérés en suspens.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

6. AUTRES RECOMMANDATIONS

Excepté les recommandations émanant des observations de l'audit soulignées plus haut, il y a d'autres domaines qui, s'ils sont améliorés, peuvent profiter à la gouvernance et l'efficacité des opérations financières de l'OMD-AOC. Ces recommandations se présentent comme il suit:

6.1 Reporting

Le reporting sur les activités financières de la région se limite principalement à l'exercice annuel qui consiste à présenter les rapports du Comité des Finances & d'Audit à la Conférence des Directeurs Généraux. Il n'y a pas d'autres exigences de reporting. Aussi, obtenir des informations des différentes parties prenantes peut s'avérer très difficile. Cela a lieu particulièrement au moment de préparer les relevés financiers et les budgets à la fin de chaque période.

En vue d'une responsabilité, d'une transparence et d'une gouvernance améliorées, nous recommandons un reporting régulier comme il suit :

6.1.1 Directeur du Fonds Régional

Le Directeur du Fonds devrait tenir des dossiers de toutes les transactions relatives au fonctionnement du Compte Bancaire Régional, et:

- a) Envoyer une copie électronique des Relevés Bancaires Mensuels à la Vice-Présidence, et une copie au Comité des Finances & d'Audit à la fin de chaque mois.
- b) Envoyer une copie électronique des Relevés des Contributions et de la situation des Arriérés à la Vice-Présidence, et une copie au Comité des Finance & d'Audit à la fin de chaque trimestre (1ere semaine de janvier, avril, juillet et octobre).
- c) Envoyer une copie électronique du Grand Livre (revenus et dépenses tel que mis à jour dans le modèle Excel) à la Vice-Présidence, et une copie au Comité des Finance & d'Audit à la fin de chaque trimestre (1ere semaine de janvier, avril, juillet et octobre).

6.1.2 Structures Régionales (BRRC, BRRL, CRF)

Les Responsables des Structures Régionales devraient tenir des dossiers de toutes les demandes et de l'utilisation des fonds concernant les activités budgétisées. De même, ils devraient :

- a) Préparer un rapport de leurs transactions qui détaille: toutes les demandes des fonds sollicités et utilisés pendant le trimestre concernant les activités budgétaires spécifiques. Tout fonds non utilisé devrait être signalé et retourné par virement au Compte Bancaire Régional.
- b) Signaler toute activité budgétisée non mise en œuvre et indiquer les raisons de la non-mise en œuvre.
- c) Envoyer les rapports mentionnés ci-dessous par email à la Vice-Présidence, avec copie au

Directeur du Fonds Régional et au Comité des Finance & d’Audit à la fin de chaque trimestre (1ere semaine de janvier, avril, juillet et octobre).

6.1.3 Vice-présidence

La Vice-Présidence devrait tenir des dossiers de toutes les demandes et de l'utilisation des fonds concernant les activités budgétisées. De même, la Vice-Présidence devrait :

- a) Préparer un rapport de ses transactions qui détaille: tous les fonds demandés et utilisés pendant le trimestre concernant le Fonds de Contingence, s'il n'y a aucune raison de l'utiliser. Tout fonds non utilisé devrait être signalé, et des arrangements doivent être faits pour le retourner par virement au Compte Bancaire Régional.
- b) Préparer un rapport comprenant toutes les Demandes de fonds approuvées pendant la période, en donnant les détails des dates, de la Structure Régionale, des montants, des codes Budgétaires et du solde budgétaire (tel que cela se fait actuellement).
- c) Envoyer les rapports indiqués ci-dessus via email au Directeur du Fonds Régional, avec copie au Comité des Finances & d’Audit et aux Structures Régionales à la fin de chaque trimestre (1ere semaine de janvier, avril, juillet et octobre).
- d) Envoyer le rapport final approuvé des transactions mises à jour pour toute l'année, à la fin de chaque exercice financier.
- e) Envoyer les relevés des Contributions à chaque pays Membre sur une base annuelle. Si un quelconque pays membre a des arriérés de contributions, envoyer le Relevé des Contributions comme moyen de les notifier sur leur situation.
- f) Envoyer les factures des Contributions annuelles aux pays Membres au début de l'année (avec un relevé joint) pour en demander le paiement.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

6.2 Changement de Période Comptable

La période comptable de l'OMD-AOC est à cheval sur 2 années Calendaires : c.-à-d. elle part du 1er avril d'une année pour se terminer le 31 mars de l'année suivante. Cela présente quelques défis :

- a) La plupart des pays Membres, ou tous, ont des exercices fiscaux qui courent sur une année calendaire, c.-à-d. du 1er janvier au 31 décembre de la même année. Cela est en déphasage avec le cycle Régional et peut poser des problèmes d'alignement de Budget.
- b) Préparer les Etats Financiers à temps pour la Conférence des Directeurs Généraux (DGs), qui se tient généralement autour de mi-mars, signifie que toute transaction effectuée après la réunion jusqu'au 31 mars ne peut pas compter pour l'année concernée. Cela pose un problème d'alignement du cout au budget pour la période en cours.
- c) Le temps de toute transaction financière présenterait également un défi par rapport à ce qui précède (b).

Nous recommandons donc que la période Comptable soit changée pour s'étendre du 1er janvier au 31 décembre de la même année. Ce changement :

- ✓ alignera la période financière de l'OMD-AOC à celle des pays Membres, et facilitera l'exécution du budget et le paiement des Contributions.
- ✓ engendrera la préparation des Etats Financiers opportuns et plus exhaustifs. En outre, cela aidera la revue ainsi que l'audit des dossiers financiers.
- ✓ permettra de conduire un audit total de toutes les activités financières de l'année.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

6.3 Exercice Annuel Financier et d’Audit

Le présent audit souligne l’importance et les avantages d’avoir une revue totale des opérations financières de l’OMD-AOC. Cela représente une opportunité pour :

- ✓ vérifier l’authenticité des transactions financières,
- ✓ examiner les forces des contrôles,
- ✓ faire la revue des arrangements de la gouvernance et accroître la transparence.
- ✓ gagner un accès facile aux dossiers pour permettre la préparation des états financiers.
- ✓ donner une assurance sur l’exactitude des Comptes à travers un audit.

Nous recommandons ainsi que :

- a) une mission de travail des Finances & d’Audit soit effectuée à Abuja chaque année.
- b) 2 membres soient envoyés : 1 pour les Finances et 1 autre pour le Comité d’Audit.
- c) les membres de l’équipe aient des compétences techniques en Comptabilité et en Audit, c.-à-d. être des Comptables Qualifiés de préférence.
- d) la mission soit financée par l’OMD-AOC et prise en compte dans le budget.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

6.4 Arrangements Bancaires

Il y a une situation à prendre en compte dans le cadre de la relation future avec Ecobank. Certaines des choses ayant émané de l’audit sont :

- ✓ Il y a eu des cas de surtaxe de la part de la Banque (délibérée ou non)
- ✓ Il y a eu des cas d’inefficacité et / ou d’éventuelle malhonnêteté.
- ✓ L’obtention des informations s’est révélée un grand défi, particulièrement concernant les dossiers des virements bancaires. Certaines demandes faites depuis janvier n’ont pas encore eu de suite de la part de la Banque.

Les DGs devraient envisager de :

- a) changer et négocier des termes qui impliquent moins de charges bancaires et des taux d'intérêts plus importants sur les dépôts,
- b) continuer avec Ecobank, mais négocier de meilleurs termes, recouvrer les montants surtaxés et demander une amélioration dans la gestion du compte.

Réponse de la Direction

Plan d'action:	
Responsabilité:	
Détails:	

7. CONCLUSIONS

La mission a contribué à souligner plusieurs problèmes clés qui ont un impact, non seulement sur les opérations du Fonds Régional, mais aussi sur la gestion globale des affaires financières de l'OMD-AOC.

Nous espérons que des mesures importantes vont être prises pour résoudre lesdits problèmes en vue d'apporter les améliorations nécessaires et engendrer ainsi l'efficience, l'efficacité, plus de transparence et une meilleure gouvernance.

En outre, maintenant qu'une base a été créée concernant les dossiers financiers, avec l'utilisation de Excel, nous espérons que cela sera maintenu et appuyé par un reporting régulier de la part des bureaux régionaux.

Nous espérons que toutes les personnes concernées vont considérer le présent rapport de manière positive et travailler en tant qu'équipe pour ajouter de la valeur à notre organisation et ses opérations.

Nous aimerais remercier les DGs à travers la Vice-Présidence pour la confiance qu'ils nous ont faite en nous confiant cette mission, et nos CGs pour nous avoir permis de servir cette noble cause. Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

8. ANNEXES

Annexe 1: Synthèse des transactions du compte régional

Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avril 2016 au 31mars 2017

Mois	Retrait / Transfert	SWIFT Frais	Commission sur les virements	TVA	Autres Frais Bancaires	Retenus de Taxes	Contributions et autres Dépôts	Intérêts Bancaires Gagnés	Solde de Find e Mois Bancaire Balance	SOLDE DU RELEVE BANCAIRE DE FIN DE MOIS
	BANK BALANCE BROUGHT FORWARD FROM PREVIOUS PERIOD: MARCH 31, 2016									570,868.92
Apr-16	1,360.00	0.00	0.00	0.34	6.80	4.81	30,000.00	48.09	599,545.06	599,545.06
May-16	599,545.06	0.00	0.00	0.00	0.00	0.82	0.00	8.19	7.37	7.37
Jun-16	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7.37	7.37
Jul-16	26,572.00	23.87	119.27	7.60	9.00	1.98	649,495.06	19.85	622,788.56	622,788.56
Aug-16	13,000.00	14.24	64.19	3.92	0.00	5.31	29,915.00	53.06	639,668.96	639,668.96
Sep-16	7,818.50	7.07	38.51	2.28	0.00	5.19	0.00	51.90	631,849.31	631,849.31
Oct-16	23,862.00	7.29	61.81	6.32	107.50	5.20	0.00	51.99	607,851.18	607,851.18
Nov-16	7,298.22	15.46	36.30	2.59	0.00	4.99	3,268.98	49.91	603,812.51	603,812.51
Dec-16	39,422.74	46.27	117.20	11.87	81.54	4.87	0.00	48.70	564,176.72	564,176.72
Jan-17	20,256.18	39.13	151.25	9.51	0.00	4.63	8,560.00	46.30	552,322.32	542,322.32
Feb-17	40,279.00	23.04	75.23	6.19	125.50	9.04	14,870.00	40.37	526,714.69	516,714.69
Mar-17	28,960.00	38.45	144.80	9.22	1.50	4.25	0.00	42.45	497,598.92	487,598.92
Total	808,373.70	214.82	808.56	59.84	331.84	51.09	736,109.04	460.81	497,598.92	487,598.92

Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avril 2017 au 31mars 2018

Mois	Retrait / Transfert	SWIFT Frais	Commission sur les virements	TVA	Autres Frais Bancaires	Retenus de Taxes	Contributions & autres Dépôts	Intérêts Bancaires Gagnés	Solde de Fin de Mois Bancaire	SOLDE DU RELEVE BANCAIRE DE FIN DE MOIS
	BANK BALANCE BROUGHT FORWARD FROM PREVIOUS PERIOD: MARCH 31, 2017									487,598.92
Apr-17	24,004.00	7.70	16.52	6.38	103.50	4.16	59,818.08	41.60	523,316.34	523,316.34
May-17	23,679.00	37.18	84.40	6.56	10.00	4.93	89,978.00	49.31	589,521.58	589,521.58
Jun-17	5,533.00	14.58	27.67	2.11	0.00	5.35	101,505.98	53.54	685,498.39	685,498.39
Jul-17	18,845.62	14.02	94.23	5.41	0.00	5.89	30,475.00	58.90	697,067.12	697,067.12
Aug-17	4,115.00	6.94	20.58	1.38	0.00	6.04	30,000.00	60.41	722,977.59	722,977.59
Sep-17	13,490.00	20.55	67.46	3.37	0.00	5.90	0.00	58.95	709,449.26	709,449.26
Oct-17	41,784.00	48.84	208.93	10.46	0.45	5.83	0.00	58.34	667,449.09	667,449.09
Nov-17	18,125.00	28.26	68.38	3.53	4.22	5.37	0.00	53.74	649,268.07	649,268.07
Dec-17	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5.52	397.74	55.15	649,715.44	649,715.44
Jan-18	26,752.00	26.54	183.77	6.69	0.00	5.46	0.00	54.60	622,795.58	622,795.58
Feb-18	20,508.00	32.80	232.43	4.22	2.21	4.87	70,014.00	48.69	672,073.74	672,073.74
Mar-18	95,407.08	86.27	1,106.06	22.92	2.10	5.28	0.00	52.75	575,496.78	575,496.78
Total	292,242.70	323.68	2,110.43	73.03	122.48	64.60	382,188.80	645.98	575,496.78	575,496.78

Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avrill 2018 au 31mars 2019

Mois	Retrait / Transfert	SWIFT Frais	Commission sur les virements	TVA	Autres Frais Bancaires	Retenus de Taxes	Contributions et autres Dépôts	Intérêts Bancaires Gagnés	Solde de Fin de Mois Bancaire	SOLDE DU RELEVE BANCAIRE DE FIN DE MOIS
	BANK BALANCE BROUGHT FORWARD FROM PREVIOUS PERIOD: MARCH 31, 2018								575,496.78	
Apr-18	27,293.32	33.10	386.48	6.82	0.00	4.78	49,940.00	47.80	597,760.08	597,760.08
May-18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5.32	39,970.00	53.23	637,777.99	637,777.99
Jun-18	31,668.43	27.76	358.35	7.92	0.00	5.14	9,915.41	51.39	615,677.19	615,677.19
Jul-18	8,737.00	13.92	43.69	2.19	0.00	5.18	0.00	51.79	606,927.00	606,927.00
Aug-18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5.16	0.00	51.55	606,973.39	606,973.39
Sep-18	6,000.00	6.99	30.00	1.50	0.00	5.02	9,795.28	50.17	610,775.33	610,775.33
Oct-18	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5.19	0.00	51.87	610,822.01	610,822.01
Nov-18	14,209.00	7.22	15.00	1.04	5.66	0.01	3,800.00	43.24	600,427.32	600,427.32
Dec-18	38,619.94	71.69	193.11	9.66	0.00	0.01	0.00	48.97	561,581.88	561,581.88
Jan-19	37,568.00	29.96	247.85	9.41	0.00	0.01	9,985.00	46.14	533,757.79	533,757.79
Feb-19	18,802.00	30.61	194.02	4.71	0.00	0.01	9,983.50	40.74	524,750.68	524,750.68
Mar-19	21,351.00	36.72	226.77	5.44	1.80	0.01	49,963.00	45.34	553,137.28	553,137.28
Total	204,248.69	257.97	1,695.27	48.69	7.46	35.84	183,352.19	582.23	553,137.28	553,137.28

Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avrill 2019 au 31mars 2020

Mois	Retrait / Transfert	SWIFT Frais	Commission sur les virements	TVA	Autres Frais Bancaires	Retenus de Taxes	Contributions & other Dépôts	Intérêts Bancaires Gagnés	Solde de Fin de Mois Bancaire	SOLDE DU RELEVE BANCAIRE DE FIN DE MOIS
	BANK BALANCE BROUGHT FORWARD FROM PREVIOUS PERIOD: MARCH 31, 2019								553,137.28	
Apr-19	25,618.00	49.20	288.09	6.42	0.00	0.01	10,000.00	44.55	537,220.11	537,220.11
May-19	92,015.80	30.97	560.09	23.00	0.00	0.01	0.00	41.32	444,631.56	444,631.56
Jun-19	17,196.00	24.78	165.98	4.30	0.00	0.01	27,885.00	36.13	455,161.62	455,161.62
Jul-19	34,422.34	30.88	272.13	8.61	0.00	0.01	0.00	37.03	420,464.68	420,464.68
Aug-19	16,159.11	24.80	160.80	4.05	0.00	0.01	0.00	34.73	404,150.64	404,150.64
Sep-19	18,316.00	37.69	211.59	4.58	0.00	0.01	9,955.00	32.57	395,568.34	395,568.34
Oct-19	15,878.00	37.42	199.40	3.97	0.00	0.01	19,990.00	34.23	399,473.77	399,473.77
Nov-19	19,893.37	37.56	199.47	4.97	0.00	0.01	18,016.40	32.27	397,387.06	397,387.06
Dec-19	46,593.00	31.00	332.97	11.65	0.00	0.01	9,975.00	32.57	360,426.00	360,426.00
Jan-20	12,199.00	24.80	141.00	3.05	0.00	0.01	10,000.00	30.23	358,088.37	358,088.37
Feb-20	18,198.00	25.32	171.00	6.83	0.00	0.01	0.00	27.92	339,715.13	339,715.13
Mar-20	11,714.00	24.04	138.57	4.39	0.00	0.01	20,000.00	29.11	347,863.23	347,863.23
Total	328,202.62	378.46	2,841.09	85.82	0.00	0.12	125,821.40	412.66	347,863.23	347,863.23

Synthèse Mensuelle des Transactions dans le Compte Régional du 1er avrill 2020 au 31mars 2021

Mois	Retrait / Transfert	SWIFT Frais	Commission sur les virements	TVA	Autres Frais bancaires	Retenus de Taxes	Contributions et autres Dépots	Intérêts Bancaires Gagnés	Solde de Fin de Mois Bancaire	M/END BANK STATEMENT BALANCE
	BANK BALANCE BROUGHT FORWARD FROM PREVIOUS PERIOD: MARCH 31, 2020								347,863.23	
Apr-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	28.51	347,891.73	347,891.73
May-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	10,000.00	29.85	357,921.57	357,921.57
Jun-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	29.34	357,950.90	357,950.90
Jul-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	10,000.00	31.17	367,982.06	367,982.06
Aug-20	4,296.00	10.94	61.48	1.62	0.00	0.01	0.00	31.09	363,643.10	363,643.10
Sep-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2.98	0.00	29.81	363,669.93	363,669.93
Oct-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3.27	40,000.00	32.69	403,699.35	403,699.35
Nov-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3.35	7,106.12	33.52	410,835.64	410,835.64
Dec-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3.51	10,000.00	35.10	420,867.23	420,867.23
Jan-21									420,867.23	420,867.23
Feb-21										
Total	4,296.00	10.94	61.48	1.62	0.00	13.16	77,106.12	281.08	420,867.23	420,867.23

Annexe 2: Echantillon de Relevé des Contributions: Guinée

Guinée

Relevé des Contributions Annuelles de l'OM - AOC

Year	Date	Details	Facture	Paiement	Solde
2011	1st April 2011	Facture	-€ 10,000.00	-	-€ 10,000.00
2011	2011	Payment	-	€ 10,000.00	€ 0.00
2012	1st April 2012	Facture	-€ 10,000.00	-	-€ 10,000.00
2012	2012	Payment	-	€ 10,000.00	€ 0.00
2013	1st April 2013	Facture	-€ 10,000.00	-	-€ 10,000.00
2013	2013	Payment	-	€ 10,000.00	€ 0.00
2014	1st April 2014	Facture	-€ 10,000.00		-€ 10,000.00
2014	2014	Payment	-	€ 10,000.00	€ 0.00
2015	1st April 2015	Facture	-€ 10,000.00		-€ 10,000.00
2015	2015	Payment		€ 10,000.00	€ 0.00
2016	1st April 2016	Facture	-€ 10,000.00		-€ 10,000.00
2016	2016	Payment		€ 10,000.00	€ 0.00
2017	1st April 2017	Facture	-€ 10,000.00		-€ 10,000.00
2017	Wednesday, April 19, 2017	Payment		€ 10,000.00	€ 0.00
2018	Sunday, April 1, 2018	Facture	-€ 10,000.00		-€ 10,000.00
2018	Wednesday, April 11, 2018	Payment		€ 10,000.00	€ 0.00
2019	Monday, March 4, 2019	Payment		€ 10,000.00	€ 10,000.00
2019	Monday, April 1, 2019	Facture	-€ 10,000.00		€ 0.00
2020	1st April 2020	Facture	-€ 10,000.00		-€ 10,000.00
2020	Monday, July 6, 2020	Payment		€ 10,000.00	€ 0.00

Annexe 3: Arriérés des Contributions de l'OMD-AOC (Situation des Contributions)

Situation des Contributions Annuelles au 17 janvier 2021		
Pays	Details	Arriérés
Democratic Republic of Congo		-€ 10,020.00
Cameroun		-€ 9,052.96
Senegal		-€ 30,115.96
Ghana		-€ 20,000.00
Nigeria		-€ 10,025.00
Liberia		-€ 20,103.60
Guinea Bissau		-€ 89,999.00
Benin		-€ 60,057.00
Congo		-€ 10,075.00
Cote D'ivoire		-€ 20.00
Togo		-€ 20,120.00
Gabon		-€ 40,000.00
Tchad		-€ 65,093.31
Niger		-€ 62.00
Cape Verde		€ 0.00
Sao Tome & Principe		-€ 70,515.74
Guinea		€ 0.00
Sierra Leone		-€ 60.00
Mauritania		-€ 33,375.71
Mali		-€ 9,746.85
Gambia		-€ 12,103.10
Central African Republic		-€ 30,000.00
Burkina Faso		-€ 152.00
Total		-€ 540,697.23

NB: Ceci tient sous réserve de changements après la réception des informations confirmant certains paiements reflétés dans les Relévés Bancaires sans détails suffisants pour identifier l'Emetteur .

Annexe 4: Contributions et dépôts sans Noms de l'Emetteur

<u>01.04.16 to 31.03.2017:</u>				
NO.	Date	Mode	Details	Contribution s & Autres Dépôts Montant
1	Tuesday, April 12, 2016	SWIFT	Yearly Contribution	€ 20,000.00
2	Sunday, April 24, 2016	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
3	Wednesday, August 24, 2016	SWIFT	Yearly Contribution	€ 19,945.00
4	Friday, November 18, 2016	SWIFT	Returned Budget funds	€ 3,268.98
4	TOTAL			€ 53,213.98
<u>01.04.17 to 31.03.2018:</u>				
NO.	Date	Mode	Details	Montant
1	Wednesday, April 19, 2017	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
2	Tuesday, May 2, 2017	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,988.00
3	Friday, May 12, 2017	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,990.00
4	Monday, May 15, 2017	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
5	Thursday, June 8, 2017	SWIFT	Yearly Contribution	€ 66,624.29
6	Friday, June 23, 2017	SWIFT	Yearly Contribution	€ 24,926.69
7	Friday, December 29, 2017	SWIFT	Contribution's Charges repaid	397.74
8	Monday, February 12, 2018	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,044.00
9	Wednesday, February 14, 2018	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
9	TOTAL			€ 151,970.72
<u>01.04.18 to 31.03.2019:</u>				
NO.	Date	Mode	Details	Montant
1	Wednesday, April 11, 2018	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
2	Tuesday, April 17, 2018	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
3	Thursday, April 26, 2018	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,955.00
4	Thursday, January 3, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,985.00
5	Friday, February 8, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,983.50
6	Tuesday, March 19, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
7	Tuesday, March 26, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 19,975.00
8	Tuesday, March 26, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,988.00
8	TOTAL			€ 89,886.50
<u>01.04.19 to 31.03.2020:</u>				
No.	Date	Mode	Details	Montant
1	Thursday, June 20, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,985.00
2	Monday, September 16, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,955.00
3	Wednesday, October 2, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
4	Monday, October 28, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,990.00
5	Friday, November 29, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,008.20
6	Friday, November 29, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,008.20
7	Wednesday, December 4, 2019	SWIFT	Yearly Contribution	€ 9,975.00
8	Tuesday, January 21, 2020	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
9	Wednesday, March 11, 2020	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
10	Wednesday, March 18, 2020	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
10	TOTAL			€ 97,921.40
<u>01.04.20 to 31.03.2021:</u>				
NO.	Date	Mode	Details	Montant
1	Tuesday, May 19, 2020	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
2	Tuesday, October 6, 2020	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
3	Monday, October 26, 2020	SWIFT	Yearly Contribution	€ 10,000.00
3	NO FURTHER DETAILS			
3	TOTAL			€ 30,000.00
34	OVERALL TOTAL			€ 422,992.60

Annexe 5: Retraits d'Espèces par les Gestionnaires du Fonds (pour les fonds demandés en vue des dépenses)

	<u>DATE</u>	<u>PAYEE</u>	<u>DETAILS</u>	<u>MONTANT</u>
NO.	<u>2016-17</u>	<u>01.04.16 to 31.03.17</u>		
1	21.04.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 43	€ 1,360.00
2	08.07.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 44	€ 1,100.00
3	22.07.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 45	€ 700.00
4	07.10.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 46	€ 11,000.00
5	07.10.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 47	€ 4,500.00
6	14.10.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 48	€ 6,000.00
7	13.12.16	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 49	€ 16,000.00
8	08.02.17	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 50	€ 20,000.00
9	24.02.17	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 51	€ 5,100.00
			TOTAL	€ 65,760.00
NO.	<u>2017-18</u>	<u>01.04.17 to 31.03.18</u>		
1	11.04.17	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 52	€ 20,700.00
2	23.05.17	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 53	€ 5,600.00
3	26.05.17	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 54	€ 1,200.00
4	10.11.17	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 55	€ 4,450.00
5	01.02.18	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 56	€ 4,420.00
6	22.03.18	Bede Anyanwu	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 57	€ 4,200.00
			TOTAL	€ 40,570.00
NO.	<u>2018-19</u>	<u>01.04.18 to 31.03.19</u>		
1	21.11.18	Mamu Badisa	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 59	€ 2,409.00
2	21.11.18	Mamu Badisa	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 58	€ 3,000.00
3	23.11.18	Mamu Badisa	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 61	€ 3,000.00
4	23.11.18	Mamu Badisa	Cash withdrawn by issuance of Cheque No. 62	€ 2,800.00
			TOTAL	€ 11,209.00
19			OVERALL TOTAL	€ 117,539.00

Annexe 6: COT taxée deux fois sur des virements par Ecobank

<u>NO</u>	<u>DATE</u>	<u>DETAILS</u>	<u>TRANSFERT /RETRAIT</u>	<u>COT</u>	<u>EXTRA COT CHARGED</u>	<u>EXTRA CHARGE %</u>
1	07.10.16	Funds Transfert to Sangare Soulemane	€ 2,362.00	€ 50.00	€ 11.81	0.5%
2	24.01.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,072.00	€ 50.00	€ 15.36	0.5%
3	16.02.18	Funds Transfert to ??	€ 4,500.00	€ 50.00	€ 22.50	0.5%
4	16.02.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 2,000.00	€ 50.00	€ 10.00	0.5%
5	19.02.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 1,207.00	€ 50.00	€ 8.02	0.7%
6	08.03.18	Funds Transfert to Thiam Samba	€ 6,130.00	€ 50.00	€ 30.65	0.5%
7	08.03.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 5,784.00	€ 50.00	€ 28.92	0.5%
8	08.03.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 5,000.00	€ 50.00	€ 25.00	0.5%
9	12.03.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 8,866.00	€ 50.00	€ 44.33	0.5%
10	12.03.18	Funds Transfert to ??	€ 3,360.00	€ 50.00	€ 16.80	0.5%
11	12.03.18	Funds Transfert to ROCB	€ 8,687.00	€ 50.00	€ 43.44	0.5%
12	12.03.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 9,271.00	€ 50.00	€ 46.36	0.5%
13	12.03.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 2,549.00	€ 50.00	€ 12.75	0.5%
14	12.03.18	Funds Transfert to ??	€ 7,623.08	€ 50.00	€ 38.12	0.5%
15	23.03.18	Funds Transfert to Thiam Samba	€ 8,937.00	€ 50.00	€ 44.69	0.5%
16	23.03.18	Funds Transfert to Thiam Samba	€ 5,000.00	€ 50.00	€ 25.00	0.5%
17	23.03.18	Funds Transfert to ??	€ 10,000.00	€ 50.00	€ 50.00	0.5%
18	23.03.18	Funds Transfert to Thiam Samba	€ 10,000.00	€ 50.00	€ 50.00	0.5%
19	11.04.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 6,455.00	€ 50.00	€ 32.28	0.5%
20	11.04.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 9,409.00	€ 50.00	€ 47.05	0.5%
21	11.04.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,759.32	€ 50.00	€ 18.80	0.5%
22	11.04.18	Funds Transfert to Thiam Samba	€ 3,470.00	€ 50.00	€ 17.35	0.5%
23	11.04.18	Funds Transfert to Tseké Gomez	€ 4,200.00	€ 50.00	€ 21.00	0.5%
24	14.06.18	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,197.43	€ 50.00	€ 15.99	0.5%
25	14.06.18	Funds Transfert to Thiam Samba	€ 4,000.00	€ 50.00	€ 20.00	0.5%
26	14.06.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 14,471.00	€ 50.00	€ 72.36	0.5%
27	14.06.18	Funds Transfert to Sangare Souleymane	€ 10,000.00	€ 50.00	€ 50.00	0.5%
28	07.01.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 26,500.00	€ 20.00	€ 132.50	0.5%
29	11.01.19	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 3,038.00	€ 20.00	€ 15.19	0.5%
30	25.01.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 2,665.00	€ 20.00	€ 13.33	0.5%
31	14.02.19	Funds Transfert to Gnanago K.A.Harding	€ 2,270.00	€ 20.00	€ 11.35	0.5%
32	14.02.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 8,000.00	€ 20.00	€ 40.00	0.5%
33	14.02.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,150.00	€ 20.00	€ 15.75	0.5%
34	14.02.19	Funds Transfert to Mboumba Jean Yves	€ 2,825.00	€ 20.00	€ 14.13	0.5%
35	15.02.19	Funds Transfert to Esama Bokel Ipoka Jean	€ 2,557.00	€ 20.00	€ 12.79	0.5%
36	01.03.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 2,185.00	€ 20.00	€ 10.93	0.5%
37	01.03.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 3,688.00	€ 20.00	€ 18.44	0.5%
38	08.03.19	Funds Transfert to Emilienne Pambo Bouass	€ 2,995.00	€ 20.00	€ 14.98	0.5%
39	22.03.19	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 3,787.00	€ 20.00	€ 18.94	0.5%
40	22.03.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 4,196.00	€ 20.00	€ 20.98	0.5%
41	25.03.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 4,196.00	€ 20.00	€ 20.98	0.5%
42	05.04.19	Funds Transfert to ??	€ 2,110.00	€ 20.00	€ 10.55	0.5%
43	05.04.19	Funds Transfert to C.G.Roger	€ 2,110.00	€ 20.00	€ 10.55	0.5%
44	17.04.19	Funds Transfert to Tseké Gomez	€ 4,000.00	€ 20.00	€ 20.00	0.5%
45	17.04.19	Funds Transfert to ??	€ 4,196.00	€ 20.00	€ 20.98	0.5%
46	17.04.19	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 4,000.00	€ 20.00	€ 20.00	0.5%
47	17.04.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 4,100.00	€ 20.00	€ 20.50	0.5%
48	17.04.19	Funds Transfert to ??	€ 2,102.00	€ 20.00	€ 10.51	0.5%
49	18.04.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,000.00	€ 20.00	€ 15.00	0.5%
50	08.05.19	Funds Transfert to ??	€ 2,613.00	€ 20.00	€ 13.07	0.5%
51	08.05.19	Funds Transfert to Mboumba Jean Yves	€ 2,252.00	€ 20.00	€ 11.26	0.5%
52	10.05.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 8,557.70	€ 20.00	€ 42.79	0.5%
53	16.05.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,593.10	€ 20.00	€ 17.97	0.5%
54	16.05.19	Funds Transfert to Ecole Natle Dovanes	€ 75,000.00	€ 20.00	€ 375.00	0.5%

<u>NO</u>	<u>DATE</u>	<u>DETAILS</u>	<u>TRANSFERT /RETRAIT</u>	<u>COT</u>	<u>EXTRA COT CHARGED</u>	<u>EXTRA CHARGE %</u>
55	03.06.19	Funds Transfert to Emilienne Pambo Bouass	€ 3,212.00	€ 20.00	€ 16.06	0.5%
56	03.06.19	Funds Transfert to ROCB	€ 2,992.00	€ 20.00	€ 14.96	0.5%
57	03.06.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 8,000.00	€ 20.00	€ 40.00	0.5%
58	14.06.19	Funds Transfert to Oussou Yao Christian	€ 2,992.00	€ 20.00	€ 14.96	0.5%
59	12.07.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 1,500.00	€ 20.00	€ 7.50	0.5%
60	15.07.19	Funds Transfert to SCANCOM	€ 15,800.34	€ 20.00	€ 79.01	0.5%
61	15.07.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 7,925.00	€ 20.00	€ 39.63	0.5%
62	24.07.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 4,758.00	€ 20.00	€ 23.79	0.5%
63	24.07.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 4,439.00	€ 20.00	€ 22.20	0.5%
64	01.08.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 3,986.00	€ 20.00	€ 19.93	0.5%
65	01.08.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 4,785.00	€ 20.00	€ 23.93	0.5%
66	21.08.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 6,946.00	€ 20.00	€ 34.73	0.5%
67	22.08.19	Funds Transfert to Felix Dobgi	€ 442.11	€ 20.00	€ 2.21	0.5%
68	03.09.19	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 3,000.00	€ 20.00	€ 15.00	0.5%
69	03.09.19	Funds Transfert to Lemami Elsie	€ 2,800.00	€ 20.00	€ 14.00	0.5%
70	03.09.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 2,851.00	€ 20.00	€ 14.26	0.5%
71	09.09.19	Funds Transfert to Lemami Elsie	€ 3,317.00	€ 20.00	€ 16.59	0.5%
72	09.09.19	Funds Transfert to ??	€ 2,000.00	€ 20.00	€ 10.00	0.5%
73	16.09.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 4,348.00	€ 20.00	€ 21.74	0.5%
74	09.10.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 2,096.00	€ 20.00	€ 10.48	0.5%
75	18.10.19	Funds Transfert to ??	€ 3,478.00	€ 20.00	€ 17.39	0.5%
76	28.10.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 3,478.00	€ 20.00	€ 17.39	0.5%
77	28.10.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 1,913.00	€ 20.00	€ 9.57	0.5%
78	28.10.19	Funds Transfert to Kouabenan A	€ 1,913.00	€ 20.00	€ 9.57	0.5%
79	29.10.19	Funds Transfert to Tseké Gomez	€ 3,000.00	€ 20.00	€ 15.00	0.5%
80	07.11.19	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 2,096.00	€ 20.00	€ 10.48	0.5%
81	13.11.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 7,548.00	€ 20.00	€ 37.74	0.5%
82	26.11.19	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 2,336.00	€ 20.00	€ 11.68	0.5%
83	26.11.19	Funds Transfert to Goma Boueboue Eulalie	€ 2,668.00	€ 20.00	€ 13.34	0.5%
84	26.11.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 2,577.37	€ 20.00	€ 12.89	0.5%
85	11.12.19	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 3,650.00	€ 20.00	€ 18.25	0.5%
86	11.12.19	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 2,253.00	€ 20.00	€ 11.27	0.5%
87	17.12.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 35,000.00	€ 20.00	€ 175.00	0.5%
88	19.12.19	Funds Transfert to Birame Sidy Kane	€ 2,900.00	€ 20.00	€ 14.50	0.5%
89	20.12.19	Funds Transfert to ??	€ 2,790.00	€ 20.00	€ 13.95	0.5%
90	02.01.20	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 2,842.00	€ 20.00	€ 14.21	0.5%
91	10.01.20	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 3,142.00	€ 20.00	€ 15.71	0.5%
92	21.01.20	Funds Transfert to ??	€ 3,373.00	€ 20.00	€ 16.87	0.5%
93	24.01.20	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 2,842.00	€ 20.00	€ 14.21	0.5%
94	21.02.20	Funds Transfert to Tseké Gomez	€ 7,000.00	€ 20.00	€ 35.00	0.5%
95	21.02.20	Funds Transfert to Tafili Ebenezer Gebding	€ 5,434.00	€ 20.00	€ 27.17	0.5%
96	21.02.20	Funds Transfert to Gnanago K.A.Harding	€ 2,539.00	€ 20.00	€ 12.70	0.5%
97	21.02.20	Funds Transfert to Sawadogo Casimir	€ 3,225.00	€ 20.00	€ 16.13	0.5%
98	12.03.20	Funds Transfert to Lemami Elsie	€ 3,118.00	€ 20.00	€ 15.59	0.5%
99	12.03.20	Funds Transfert to Gnanago K.A.Harding	€ 3,118.00	€ 20.00	€ 15.59	0.5%
100	12.03.20	Funds Transfert to ??	€ 3,120.00	€ 20.00	€ 15.60	0.5%
101	12.03.20	Funds Transfert to Sama II Etienne	€ 2,358.00	€ 20.00	€ 11.79	0.5%
102	25.08.20	F/Trf to Clip Scan (R.E.C.B. magazine)	€ 1,296.00	€ 20.00	€ 6.48	0.5%
103	26.08.20	F/Trf to E.Sama (Bullet info)	€ 3,000.00	€ 20.00	€ 15.00	0.5%
		TOTAL	€ 565,192.45	€ 2,870.00	€ 2,828.10	0.5%

Annexe 7: Lettre Administrative Signée

12 février 2021

AUX Directeurs Généraux,

Organisation Mondiale des Douanes, Afrique Occidentale et Centrale

S/C du Vice-Président, République du Congo

OMD-AOC

Chers Tous,

Lettre administrative sur la revue et l'audit du Fonds Régional (01.04.16 -17.01.2021)

Nous avons conduit l'audit du Fonds Régional de l'OMD-AOC pour la période du 1er avril 2016 au 17 janvier 2021. Nous avons détaillé ci-après les problèmes qui ont attiré notre attention au cours de l'audit et qui nécessitent d'être soulignés. Nous avons également fait des recommandations en vue de la correction des faiblesses au niveau de la comptabilité des contributions et des déboursements, des procédures actuelles et des contrôles internes.

Il convient de signaler que les problèmes qui ont été identifiés au cours de l'audit sont les résultats directs d'un audit conçu pour réaliser les objectifs stipulés dans la Lettre d'Engagement. Cela ne représente pas une liste exhaustive de tous les problèmes et de toutes les améliorations éventuelles dans le système de la comptabilité, du contrôle interne et de la gouvernance qui pourraient être décelés par un examen plus approfondi.

Pendant notre audit, nous avons maintenu une collaboration étroite avec le personnel avec lequel nous avions pris contact, et avons discuté des problèmes, des besoins d'informations et d'explications, le cas échéant. Nous leur avons également donné un aperçu général de nos constats avant notre départ d'Abuja.

Le présent rapport a été produit exclusivement aux fins d'utilisation par les Directeurs Généraux pour l'objectif stipulé dans la Lettre d'Engagement, et dans le cadre de la gestion de l'entité régionale OMD-AOC. Aucune responsabilité vis-à-vis d'une quelconque autre partie tierce ne peut être assumée, étant donné que le rapport n'a pas été produit et ne vise pas un quelconque autre objectif. Les recommandations contenues dans le présent rapport d'audit visent à générer des améliorations concernant les manquements identifiés pendant l'audit.

Nous saisissons cette opportunité pour exprimer notre profonde gratitude au Contrôleur Général et au personnel des Services des Douanes nigériaines pour la collaboration et l'assistance qu'ils nous ont apportées au cours de l'audit. Nous aimerions également remercier le Vice-Président et son équipe pour l'énorme assistance et le travail déployés dans les coulisses pour faciliter le processus.

Nous demeurons disponibles à collaborer dans la mise en œuvre de nos recommandations.

Cordialement votre,

Alhajie Saihou Denton (Ched d'Equipe)

Pour: l'Equipe Finance & Audit, Mission d'Abuja de l'OMD-AOC

12 February 2021

Directors General,
World Customs Organisation, West & Central Africa
C/O the Vice Chair, Republic of Congo
WCO-WCA

Dear All,

Management Letter on the review and audit of the Regional Fund (01.04.16-17.01.2021)

We have completed the audit of the WCO-WCA Regional Fund for the period from April 1, 2016 to January 17, 2021. We have detailed below, matters which came to our attention during the audit, worth highlighting. We have also given our recommendations for improvement on the weaknesses in the accounting of contributions and disbursements, current procedures, and internal controls.

It should be noted that the matters detected during the audit are the direct results of an audit, designed to meet the objectives as per the Engagement letter. It does not represent an exhaustive list of all possible issues, and improvements, in the system of accounting, internal control and governance, which a more extensive examination might reveal.

During our audit, we maintained close contact with the staff we were linked with, and discussed issues, information requirements as well as explanations when required. We also briefed them about the key findings before our departure from Abuja.

This report has been prepared solely for the use of the Directors General for the purpose stipulated in the Engagement letter and in the context of running the WCO-WCA regional body. No responsibility to any third party is accepted, as the report has not been prepared and is not intended, for any other purpose. The recommendations in this audit report are intended to engender improvements in the shortcomings identified during the audit.

We seize this opportunity to express our deep appreciation to the Comptroller General and staff of the Nigeria Customs Service for the co-operation and assistance rendered during the audit. We also want to thank the Vice Chair and his team for enormous support and work done behind the scenes to facilitate the process.

We remain amiable to assisting in the implementation of our recommendations.

Yours faithfully,



Alhajie Saihou Denton (Team Leader)

For: Finance & Audit Team, WCO-WCA Abuja Mission